

BILAN DE L'ETE

COTE NEGATIF

La période des vacances scolaires a amené son lot d'incivilités et de dégradations matérielles.

Parmi ces dégradations, on peut noter:

- TERRAIN DE FOOT:

- détérioration de poubelles
- détérioration de filets
- détérioration de 3 têtes d'arrosage automatique

Pour un coût de 400 euros et 200 euros de main d'œuvre,

- COUR DE LA SALLE DES GENETS:

- destruction de trois éclairages publics (600 euros de matériel et 200 euros de main-d'œuvre)

- SALLE DE SPORTS:

- une porte de secours fracturée pour 600 euros + la main-d'œuvre

- MAIRIE:

- arrosage intégré détérioré (50 euros de main-d'œuvre)

Auxquels il convient d'ajouter 150 euros de main-d'œuvre pour l'effacement de tags et la réparation de clôtures, ce qui représente environ 2200 euros de dépenses supplémentaires à la charge des contribuables.

On s'en serait bien passé!

Cet argent aurait sans doute été mieux placé pour aider des projets constructifs (voir l'article ci-contre).

En tout état de cause, la Commune a décidé de porter plainte pour toute dégradation volontaire nouvelle, comme cela a été fait pour la détérioration de la porte de la salle de sports.

Tant pis pour ceux qui se feront prendre!

COTE POSITIF

Dans le cadre du financement d'un projet d'accueil d'un groupe de Finlandais, des jeunes du Centre Social Intercommunal, ont été amenés à s'engager dans diverses actions.

A St-Martin, ce sont une dizaine de jeunes qui ont sollicité la mairie pour réaliser des travaux d'intérêt collectif.

Sur deux après-midi, avec l'aide de Dominique DUTOUR, coordinateur jeunesse du CSI et Arnold BOUGET employé communal, ces jeunes ont nettoyé et repeint les tables et bancs de pique-nique du bois, à l'entrée de St-Martin, mais également ont entretenu les ateliers du parcours de santé.

En échange la municipalité va verser une subvention au CSI pour aider au financement de ce projet (400 euros).

Nous espérons que ce n'est qu'un exemple d'actions dans lesquelles les jeunes de la commune sont susceptibles de s'investir.

La municipalité préfère aider ce type d'actions plutôt que de réparer les dégradations commises par un certain nombre d'individus pour lesquels le bien commun n'est pas la priorité.

Toutes les initiatives, qu'elles viennent des associations ou des jeunes eux-mêmes, seront les bienvenues et recevront un accueil attentif de notre part.

Gilbert CROIX, Adjoint



COMMUNICATION ASALIRE

Recherche bénévole pour l'association « Lire et Faire lire »

A l'initiative d'auteurs de livres, l'association a été créée il y a 10 ans, avec pour vocation de transmettre le plaisir de la lecture aux jeunes enfants. Aujourd'hui, c'est un réseau de 11 000 écoles et 250 000 élèves qui participent à ce dispositif dont l'école de notre commune. Après une formation délivrée par l'association, le bénévole intervient à l'école, 1 fois dans la semaine, auprès d'un groupe d'enfants (maternelle, CP, CE1, CE2). A ce jour, ce temps de lecture se déroule lors de la pause déjeuner soit entre 12h45 et 13h30. L'association recherche un 2nd intervenant, âgé de 50ans et plus, ceci pour créer des relations inter générationnelles.

Vous pouvez contacter Mme Mady CLENET (intervenante à l'école) pour de plus amples informations au 02 41 39 54 27

Valérie PIERCHON

INFORMATIONS DIVERSES

Rappel Folio-brèves

En complément des bulletins et flashs communaux papiers, la mairie propose aux Foliôsains de s'inscrire pour recevoir des messages électroniques, les fameuses ou presque "Folio-brèves".

Les Folio-brèves sont un moyen rapide d'être informé sur des événements de la commune, qu'ils soient municipaux, culturels ou sportifs.

Pensez à vous inscrire si ce n'est déjà fait, en formulant une demande par email à l'adresse suivante : folio-breves@orange.fr

Important, votre adresse électronique restera confidentielle et ne sera pas divulguée ni aux autres inscrits, ni aux associations qui souhaiteraient utiliser ce canal de communication.

BILAN DECHETS ENVIRONNEMENT 2008

ON PRODUIT MOINS !.....ON RECYCLE MIEUX !

Un grand bravo à nos habitants pour la nette amélioration de la gestion de nos déchets en 2008 :

La quantité de déchets produits collectés en porte à porte est en baisse de 9% sur notre commune. Nous avons réalisé 293 tonnes en 2008 contre 323 tonnes en 2007.

La quantité de déchets déposés en point TOM a augmenté de 29% avec 111 tonnes collectées en 2008 contre 86 en 2007.

Nous saluons les efforts de nos concitoyens pour ces résultats qui mettent en avant une prise de conscience collective et un réel effort sur le recyclage. Sachez qu'à l'heure actuelle, 94% des déchets déposés en point TOM partent en filières de recyclage.

Un seul point négatif persiste : 36 tonnes refusées soient 12% en 2008 alors que la moyenne des communes de l'agglomération est à 10%. Il s'agit de 8 tonnes en refus de tri TOM et 28 tonnes en refus de crible des déchets incinérables collectés.

Pourquoi? Nous avons demandé à Angers Loire Métropole des explications sur ces refus afin de vous les transmettre et d'améliorer notre collecte. Nous ne manquerons pas de communiquer à nouveau à ce sujet afin de vous faire connaître les raisons de ces refus.

Vous trouverez sur le site d'Angers Loire Métropole, un ensemble de recommandations :

<http://www.angersloiremetropole.fr>

utiliser le moteur de recherche et taper : consigne de tri

ainsi qu'un guide pratique des déchets téléchargeable sur le site :

<http://www.angersloiremetropole.fr/> ,

utiliser le moteur de recherche du site et taper : guide pratique des déchets

A PROPOS DE LA GRIPPE H1 N1

Concernant la **Grippe H1N1**, voici les sites internet où vous trouverez l'ensemble des instructions sanitaires recommandées par le ministère de la Santé :

<http://www.pandemie-grippale.gouv.fr>

Le site de l'INPES Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé vous informe sur les symptômes, les conseils de protection... :

<http://www.inpes.sante.fr>

Et pour ceux qui n'ont pas Internet, les recommandations pour limiter la transmission du virus de la grippe sont :

- éviter les contacts avec les personnes malades
- se laver régulièrement les mains avec du savon ou une solution hydro alcoolique
- se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous toussiez ou éternuez

GRIPPE DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



LAVEZ-VOUS LES MAINS
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
AVEC DU SAVON OU UTILISEZ UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



LORSQUE VOUS ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ,
COUVREZ-VOUS LA BOUCHE ET LE NEZ
AVEC VOTRE MANCHE
OU UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE



EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX,
APPELÉZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT
CONTACTEZ LE 15 UNIQUEMENT EN CAS D'URGENCE

POUR TOUTE INFORMATION
0 825 302 302
(15 en cas d'urgence de nuit et de week-end)
www.pandemie-grippale.gouv.fr

Les gestes de chacun font la santé de tous

